SIGNALEMENTS ET DÉRIVES DANS LES ÉCOLES D'OSTÉOPATHIE

« Libérons la parole » - Synthèse des témoignages recueillis

Registre des Ostéopathes de France (R.O.F.)

Questionnaire anonyme en ligne · 145 témoignages · 21 mai – 27 juin 2026

Chiffres clés

Ce que révèlent les 145 témoignages recueillis

145

témoignages recueillis en 5 semaines

83 %

décrivent des faits répétés dans le temps

43 %

rapportent au moins un fait à caractère sexiste ou sexuel (VSS)

80 %

mettent en cause un enseignant

Qui a témoigné ?

- 113 anciens étudiants diplômés (78 %)
- 18 étudiants actuellement en formation (12 %)
- 10 enseignants, formateurs ou maîtres de stage (7 %)
- 4 autres profils (ostéopathes en exercice, cursus interrompu…)

Méthode : questionnaire anonyme auto-administré, diffusé en ligne. Les répondants pouvaient cocher plusieurs types de faits, d'auteurs et de contextes ; les pourcentages sont donc calculés sur la base des 145 répondants et ne se somment pas à 100 %. Il s'agit de témoignages déclaratifs, non d'un échantillon représentatif.

Nature des faits rapportés

Nombre de témoignages mentionnant chaque type de fait (plusieurs réponses possibles)

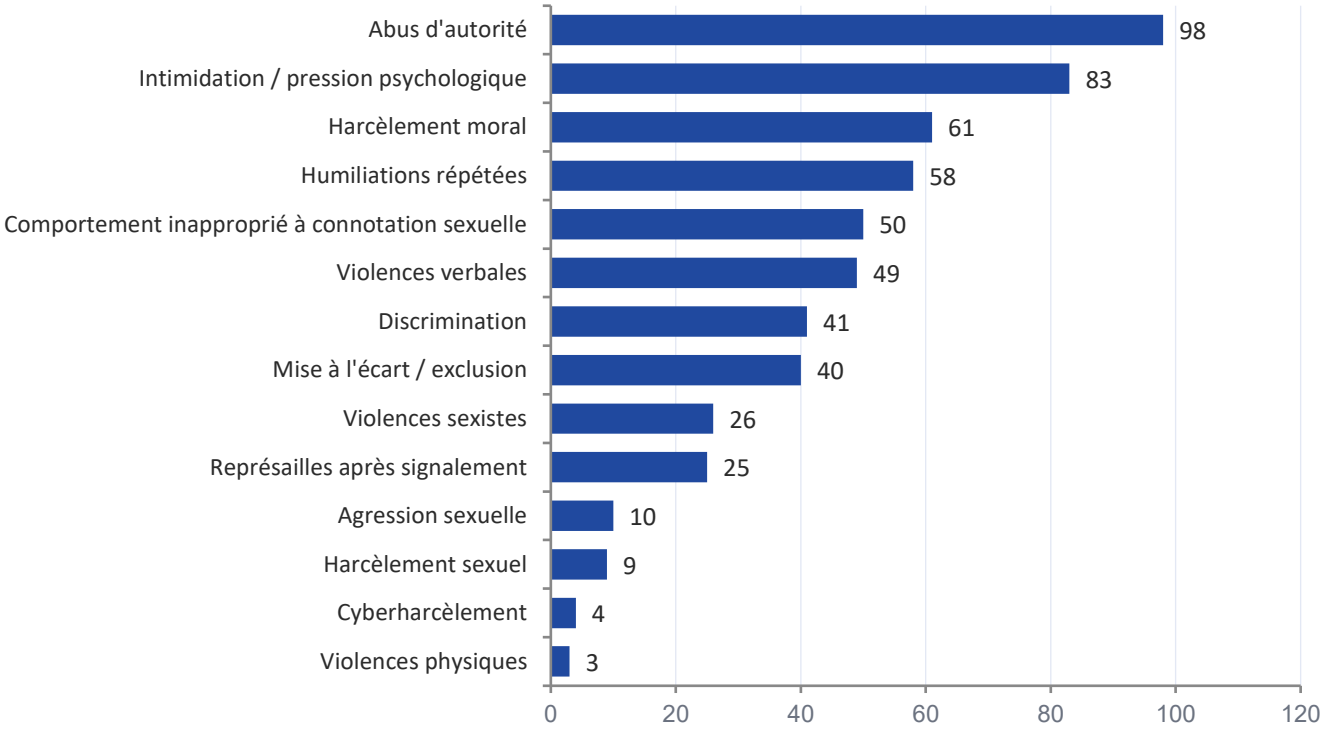

3,8

types de faits différents cités en moyenne par témoignage

65 % des répondants cumulent 3 types de faits ou plus

Focus : violences sexistes et sexuelles (VSS)

62 témoignages sur 145 mentionnent au moins un fait à caractère sexiste ou sexuel

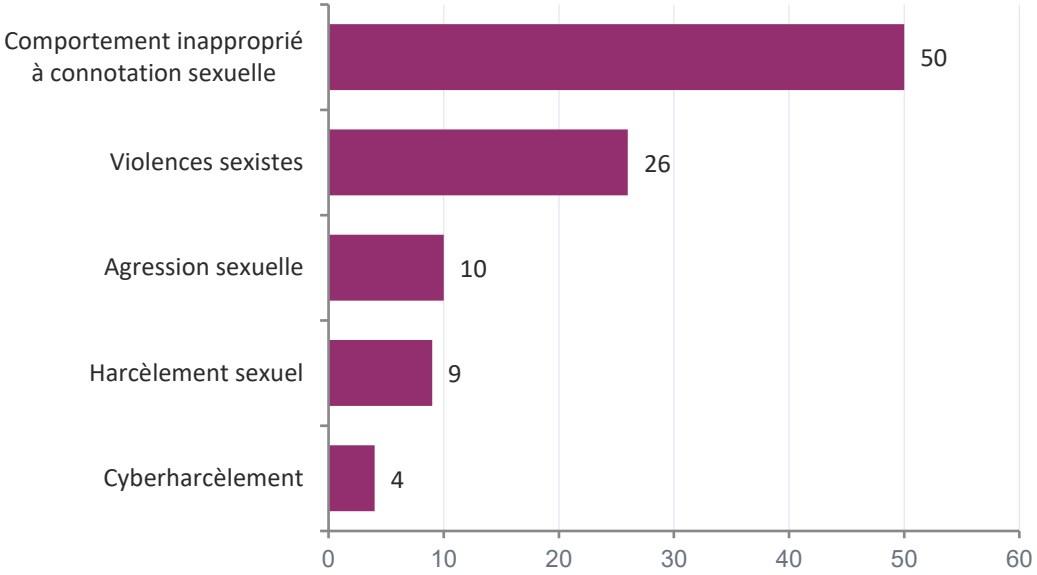

62 / 145

témoignages VSS, soit 43 % des répondants

10

témoignages font état d'une agression sexuelle

À noter : les VSS s'inscrivent presque toujours dans un contexte plus large — 50 des 62 témoignages VSS décrivent aussi des faits répétés, souvent combinés à l'abus d'autorité et à l'intimidation.

Qui est mis en cause, et où ?

Auteurs désignés et contextes de survenue (plusieurs réponses possibles)

Personnes impliquées

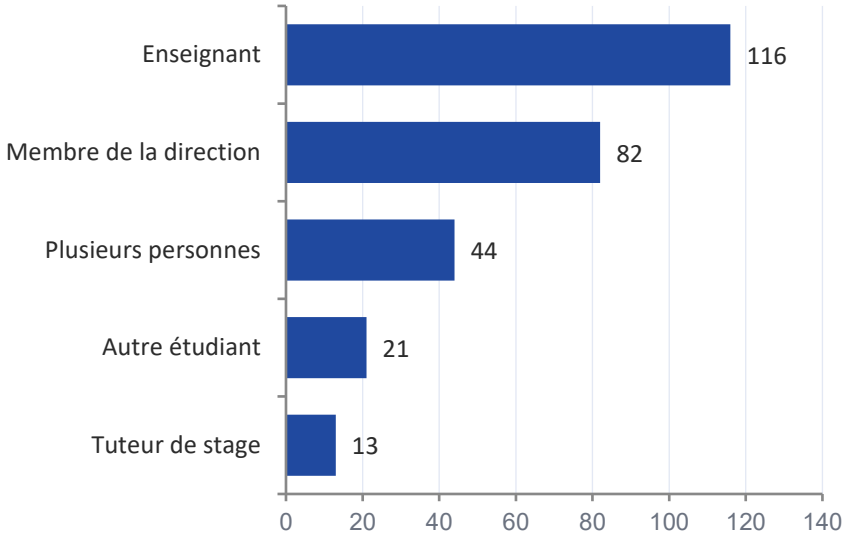

Contextes des faits

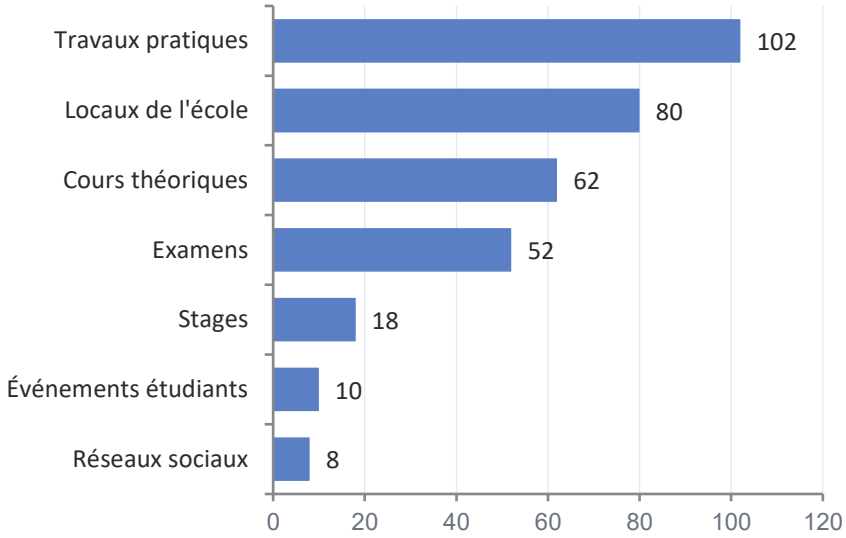

44 % des témoignages mettent en cause à la fois un enseignant et un membre de la direction — les faits ne relèvent pas d'individus isolés mais d'un fonctionnement institutionnel. Les travaux pratiques (corps dénudés, contact physique) et les examens (rapport de pouvoir sur la notation) sont les contextes les plus cités.

Des faits anciens… mais qui perdurent

Ancienneté des faits rapportés et caractère répété

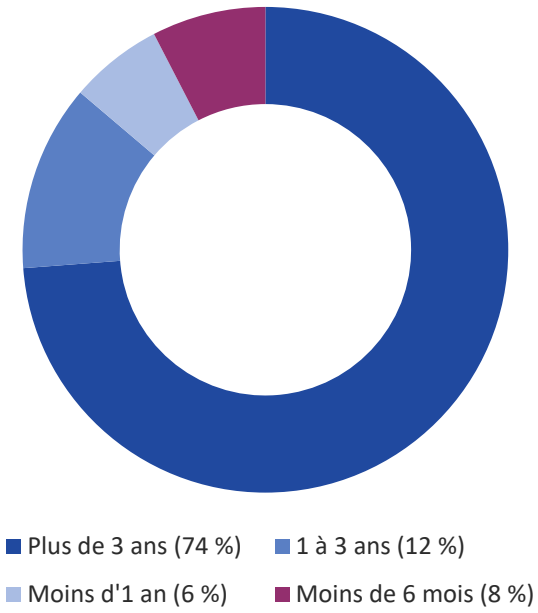

120 / 145

témoignages décrivent des faits répétés (83 %)

20

témoignages portent sur des faits de moins d'un an : le phénomène est toujours actuel

Le poids des faits anciens (74 % de plus de 3 ans) reflète le profil des répondants — majoritairement diplômés — et une parole longtemps retenue. Les 20 témoignages récents, dont 11 de moins de 6 mois, montrent que les situations décrites ne relèvent pas du passé.

Des conséquences durables sur les victimes

Domaines de vie impactés (plusieurs réponses possibles)

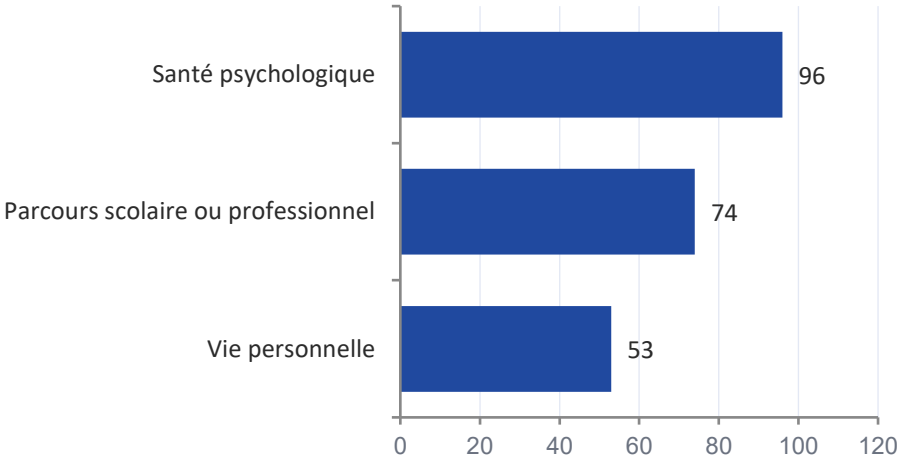

Conséquences citées dans les témoignages libres :

- Dépression, anxiété chronique, traitements antidépresseurs
- Redoublements et abandons vécus comme des représailles
- Perte de confiance en soi et envers l'institution

Dans leurs mots (verbatims anonymisés)

« J'ai été sous antidépresseurs pendant deux ans à cause de cela. »

« Je vomissais avant de passer devant le jury. »

« Je n'en ai jamais parlé, pour ne pas risquer de perdre mon diplôme. »

« La confiance en un système qui ne protège pas ses étudiants et qui normalise certains comportements… »

Pourquoi la parole ne sort pas des écoles

Trois mécanismes récurrents identifiés dans les témoignages libres

L'emprise sur le diplôme

La notation, en particulier aux examens pratiques, est décrite comme un levier de pression : contester, signaler ou refuser expose à l'échec, au redoublement ou à l'exclusion. 25 témoignages rapportent des représailles après signalement.

La banalisation

Remarques sexistes, gestes déplacés et humiliations en travaux pratiques sont décrits comme « monnaie courante », connus de tous, y compris de la direction, sans qu'aucune suite ne soit donnée.

L'absence de recours interne

Plusieurs témoignages décrivent des signalements classés sans enquête, des directions protégeant les enseignants mis en cause, et l'absence de dispositif d'écoute indépendant.

Constats et pistes d'action

Ce que montrent les données

- Un phénomène systémique : 4 témoignages sur 5 mettent en cause un enseignant, près d'1 sur 2 également la direction
- Des faits massivement répétés (83 %) et toujours actuels (20 témoignages de moins d'un an)
- Des VSS présentes dans 43 % des témoignages, concentrées sur les travaux pratiques
- Un coût humain lourd : 2 répondants sur 3 déclarent un impact sur leur santé psychologique

Pistes portées auprès des pouvoirs publics

- Renforcer le contrôle des établissements agréés (critères d'agrément incluant la prévention des VSS)
- Imposer un dispositif de signalement indépendant, externe aux écoles
- Encadrer les pratiques à risque : consentement en travaux pratiques, tenue, contradictoire dans la notation
- Former et contrôler les enseignants et directions (obligations, sanctions)
- Instaurer un examen national externe avec jury indépendant pour éviter l’abus de pouvoir
- Établir un code de déontologie applicable à tous.